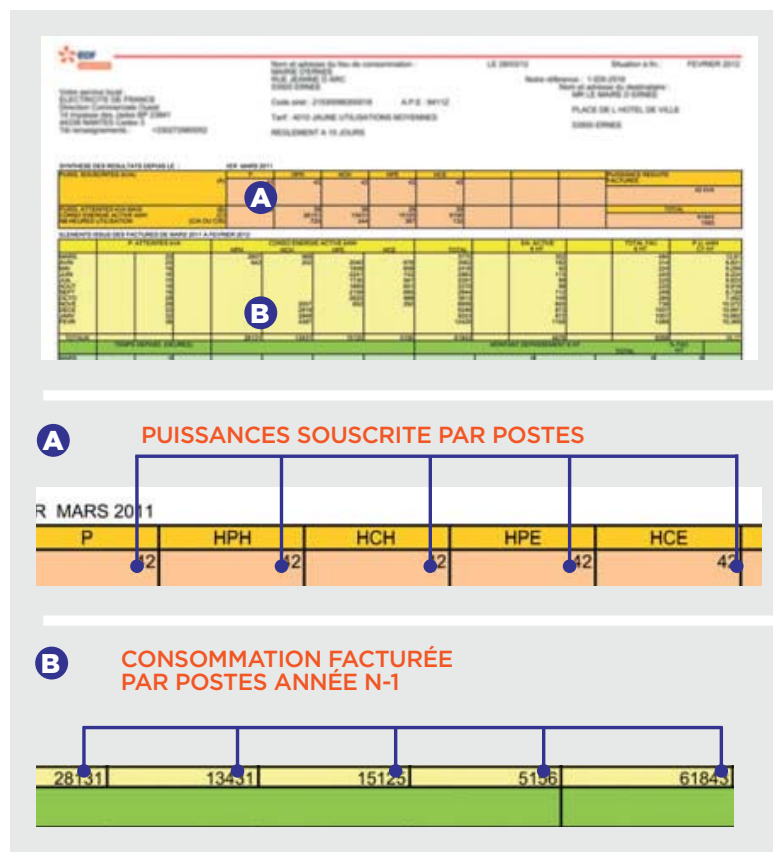


LES SITES PROFILÉS ET LES SITES TÉLÉ-RELEVÉS, DEUX TYPES DE SITES SELON DEUX MODES DE COMPTAGE

→ **Les sites profilés** : leur consommation est suffisamment caractéristique pour être modélisée à travers un profil type de consommation. Ils sont facturés sur la base des index relevés par le gestionnaire du réseau de distribution. Ces informations (consommation par poste horosaisonnier et puissance souscrite...) figurent sur la facture d'électricité et le feuillet de gestion annuel au tarif réglementé de vente, disponible gratuitement auprès de votre fournisseur historique dans le cadre des tarifs réglementés de vente.

FEUILLET DE GESTION



À SAVOIR

La date de début de livraison (date d'exécution) doit être fixée précisément dans le cahier des charges.

La pratique courante en achat d'électricité est que cette date soit le premier jour du mois.

Pour la durée du contrat, il est conseillé de prévoir une durée en année pleine (1,2,3 ans).



P : heures pointes
 HPH : heures pleines hiver
 HCH : heures creuses hiver
 HPE : heures pleines été
 HCE : heures creuses été